Intitulé de la formation :	**Pratique de la durée du travail**
Date :	**24 novembre 2026**
Formateur :	**BLOHORN AVOCATS**

Cycle :	**Divers**
Positionnement à l'entrée : - **Public / niveau requis :**	**Expert-comptable, professionnels du droit, notaire. Collaborateurs**
Prérequis :	**Aucun**

Objectif opérationnel :
• Maitriser les règles applicables en matière de durée du travail
• Savoir négocier un accord d'entreprise pour aménager le temps de travail

Contenu de la formation :
I. Le nouveau modèle social en matière de durée du travail :
• Refondation du Code du travail
• La primauté de l'accord d'entreprise en matière de durée du travail
II. La durée du travail :
• Temps de travail effectif ;
• Durées maximales et possibilités d'y déroger et repos obligatoire ;
• Heures supplémentaires ;
• Travail à temps partiel ;
• Modes d'aménagement du temps de travail
III. Les nouvelles modalités de négociation collective
• La négociation avec les délégués syndicaux : l'accord d'entreprise majoritaire
• Les modalités de négociation sans délégués syndicaux
• La simplification de la négociation avec des représentants du personne

Moyens pédagogiques et techniques :
Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : Hôtel POMO 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée :** 7h
- **Horaire** : de 9h à 17h
- **Groupe** : 20 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarif expert-comptable** : 300€ HT / 360€ TTC par personne
- **Tarif notaire / avocats** : 340€HT 408€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent